



Joyeux printemps à tous ! Nous attendons avec impatience un bel automne — nous aurons peut-être aussi un été. Aujourd'hui, le 4 juin, la température de l'eau atteint 50°F et il n'y a pas trop d'insectes, c'est la bonne nouvelle.

L'année dernière, les Amis du lac ont eu un été occupé. Vous trouverez ci-dessous un résumé de nos principales activités de 2018 et de nos plans pour 2019.

Jean-Louis Courteau et CIEL

Nous avons accordé en 2018 une subvention de 5 000 \$ à Jean-Louis Courteau et le Centre d'interprétation des eaux laurentiennes (CIEL) afin de financer plusieurs projets.

Site Web du CIEL : <https://artseizeiles.com/le-ciel/>

Voici le lien vers le rapport de Jean-Louis au sujet des activités de l'année dernière et des plans de cette année :

<http://www.amisdulacdes16iles.org/wp-content/uploads/2019/05/CIEL-R%C3%89ALISATIONS-ET-PROJETS-corrig%C3%A9.pdf>

- Jean-Louis et ses collègues plongeurs ont enlevé la colonie de myriophylle à épi du haut-fond de la grande baie. Le haut-fond est la principale frayère à truite du lac. La présence de myriophylle à épi réduit la viabilité du haut-fond en tant que frayère à truite. Il aura fallu à quatre plongeurs plus de 150 heures de plongée pour mener à bien le projet. Les résultats ont été spectaculaires. À l'automne 2017, avant que le myriophylle à épis soit enlevé, le compte d'œufs était entre 4 et 7 œufs par mètre carré sur le haut-fond. Une fois le myriophylle enlevé, le compte d'œufs est passé à 35 œufs le mètre carré. Un compte d'œufs sain se situe entre 30 et 50 œufs par mètre carré, ce qui représente un succès retentissant.
- La présence de myriophylle représente un avantage imprévu pour les poissons et les pêcheurs, puisqu'il attire l'achigan. Voir ci-dessous.



Voici une photo d'un bouquet de roses et d'un achigan prise par Jean-Louis dans le haut-fond de grande baie pendant une séance d'arrachage de myriophylle. Les roses viennent probablement d'une cérémonie de célébration de la vie. L'achigan ne veut pas voir les algues partir.



Les résultats d'une journée d'arrachage de myriophylle dans le haut-fond de grande baie.

- Lors de la journée sans moteur, Jean-Louis et ses collègues ont organisé un atelier sur la gestion du myriophylle à épi au club. La présentation audiovisuelle a été suivie d'une démonstration pratique de la bonne façon d'enlever le myriophylle du fond du lac juste à côté du club. Les jeunes adolescents ont particulièrement aimé la démonstration pratique.
- Plus tard pendant l'été, une autre démonstration pratique de l'arrachage de myriophylle a eu lieu pour les adultes dans les hauts-fonds de la grande baie. Environ 15 personnes ont apporté des masques de plongée et des palmes et ont appris la bonne technique pour enlever le myriophylle.
- Une importante colonie de myriophylle s'est formée dans la baie Raymond. Jean-Louis, en compagnie de Max et d'Alyson Gilday, a fait une expérience sur cet herbier dense. Pour en apprendre davantage à cet égard, veuillez consulter le rapport de Jean-Louis (page 3) sur notre site Web :
<http://www.amisdulacdes16iles.org/wp-content/uploads/2019/05/CIEL-R%C3%89ALISATIONS-ET-PROJETS-corrig%C3%A9.pdf>
- Nous sommes très chanceux d'avoir quelqu'un comme Jean-Louis, ainsi que son projet CIEL, dans notre collectivité. Ses collègues et lui font preuve d'énormément de dévouement et d'enthousiasme dans leur travail. Ils permettent aussi d'attirer du financement provenant de plusieurs ordres de

gouvernement. Pour en savoir davantage au sujet des activités en question, nous vous prions encore une fois de consulter le rapport de Jean-Louis en suivant le lien suivant :

<http://www.amisdulacdes16iles.org/wp-content/uploads/2019/05/CIEL-R%C3%A9ALISATIONS-ET-PROJETS-corrig%C3%A9.pdf>

- En 2019, nous accorderons encore une subvention de 5 000 \$ à Jean-Louis et à CIEL, celle-ci servira principalement à enlever le myriophylle à épi entre l'île Myers et l'île Latour, et le secteur entourant l'île Prentice. Ces deux secteurs sont des endroits très passants où le myriophylle pousse ; il est donc très important de l'enlever. Jean-Louis aura besoin de bénévoles pour protéger lui et ses collègues pendant qu'ils travaillent sous l'eau. Si vous souhaitez les aider, nous vous prions de joindre Jean-Louis à centreleciel@gmail.com.
- Il faudra revisiter le haut-fond de la grande baie afin d'enlever toute repousse de myriophylle.
- Jean-Louis envisage aussi d'enlever un moteur et un réservoir d'essence toujours ensevelis sous le glissement de terrain ainsi que d'un certain nombre de batteries au plomb qu'il a trouvés au fond du lac au fil des années.
- Au cours des dernières années, Jean-Louis a enlevé au besoin le myriophylle devant les quais des gens. Cette année, il offrira de nouveau aux gens ce service au coût de 60 \$ de l'heure avec des frais minimum de 60 \$, soit une heure de travail. Il s'agit de 30 % du prix que facturerait un plongeur commercial. Jean-Louis peut effectuer un très grand nombre de travaux sous-marins (inspection, ajustement des pompes à eau submersibles, des recherches pour retrouver des objets échappés dans le lac, et ainsi de suite). Pour de plus amples renseignements, veuillez joindre Jean-Louis au (450) 226-3601 ou par courriel à jeanlouiscourteau@gmail.com.

Inventaire des plongeurs huards

Les Amis du lac participent à l'inventaire canadien des plongeurs huards depuis 2016 <https://www.birdscanada.org/volunteer/clls/>. Charlotte Stretton s'est occupé de gérer et de faire l'inventaire des plongeurs huards jusqu'à l'été dernier. Cet été, elle a un travail d'été à temps plein qui l'amène à l'extérieur du lac, elle sera toujours en mesure de participer, mais ne pourra pas gérer le programme. Nous remercions sincèrement Charlotte de son apport et de son dévouement au cours des trois dernières années. Cathy Wensley sera responsable de l'inventaire de plongeurs huards cette année ; donc, si vous souhaitez communiquer des renseignements (par exemple, de nouveaux oisillons de plongeurs huards, des plongeurs huards en détresse, et ainsi de suite), nous vous saurions gré de la

rejoindre par téléphone au (450) 226-6327 ou par courriel à catherine.wensley@yahoo.com.

L'année dernière, l'éclosion s'est produite tard. La première nidification n'a permis à aucun oisillon de survivre. Nous croyons que le niveau élevé de l'eau à un moyen crucial de la nidification a détruit les premiers œufs. Plus tard pendant l'été cinq couples ont donné naissance à quatre oisillons, et, même si les oisillons ne sont apparus qu'à la fin juillet, selon les experts, ils ont de bonnes chances de survivre. Nous avons cessé les activités liées à l'inventaire à la mi-octobre. Les huards restent ici bien plus longtemps à l'automne.

Pour voir les résultats des trois dernières années de l'inventaire des plongeurs huards [suivre le lien suivant](#) (offert en anglais seulement).

Plateforme de nidification pour les plongeurs huards

Au début du mois de mai, nous avons installé une plateforme de nidification pour plongeurs huards près d'un endroit où il y avait un nid dans les années précédentes. Nous ne révélerons pas l'endroit exact puisque plus il y a de gens autour de la plateforme, plus les chances diminuent que des huards y fassent leur nid. Si vous l'avez découvert par hasard, nous vous prions de respecter l'espace des plongeurs huards et de rester à l'écart.

En date du 7 juin, aucun plongeur huard n'y a fait son nid et nous n'aurons peut-être pas de succès cette année. Voilà qui n'est pas inhabituel et, selon les experts, il faut parfois plusieurs années pour établir un endroit de nidification. Si rien ne se passe d'ici le 1^{er} juillet, nous devons attendre l'année prochaine et nous tenterons de rendre la plateforme plus invitante comme lieu de nidification à ce moment-là.



La plateforme de nidification pour plongeurs huards, présentée ici avec l'option télévision grand écran et machine à maïs soufflé

Environnement

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau était très bonne l'année dernière. L'eau était très claire et transparente, particulièrement à l'automne.

Le gouvernement provincial du Québec finance et gère les analyses de l'eau pour les lacs de la province. Le gouvernement s'en occupe pour une période de 3 à 4 ans, et, si la situation est stable, le gouvernement cesse le financement.

En 2018, la province a cessé de financer notre programme et malheureusement les analyses n'ont pas eu lieu. À partir de maintenant, soit en 2019, les Amis du lac financeront les analyses de l'eau. Lucie Robillard (Barbeau) s'est occupée de prendre les échantillons jusqu'en 2016, l'année où Jean-Louis a pris la relève.

Pour consulter les résultats des analyses des dernières années, veuillez suivre [le lien suivant](#) (les renseignements sont disponibles en français seulement).

Systèmes de fosse septique

À partir de 2018, notre municipalité a finalement commencé à surveiller les systèmes de fosse septique et la vidange de celui-ci. Vous avez peut-être reçu une demande de preuve de vidange ou un avis de faire vidanger votre fosse septique.

La municipalité envisage de conclure un contrat de service pour la vidange des fosses septiques pour toutes les propriétés qui n'ont pas accès à une route. Il sera ainsi plus facile de surveiller le tout et assurera que la vidange des fosses septiques est faite en temps opportun. Nous croyons comprendre que le coût ne dépassera pas le tarif des entrepreneurs actuels.

Le CCE (Comité consultatif en environnement)

Le comité rend compte au conseil municipal en matière d'environnement. Louise Pharand (Lorange), qui est membre du conseil des Amis du lac, et Jane Magee, une résidente du lac, siègent toutes deux au CCE.

L'année dernière, le comité était principalement occupé par la question du myriophylle au lac Laurel et à notre lac. Le gouvernement provincial reconnaît que le myriophylle représente une menace pour nos lacs. La municipalité subventionne le CIEL dans le but de gérer et d'enlever le myriophylle.

Cette année, l'accent est encore une fois mis sur le myriophylle à épi. La municipalité envisage de financer l'arrachage dans le secteur de la marina et dans la baie Hammond (Jean-Louis et ses collègues effectueront le travail et ils utiliseront principalement la méthode manuelle). Le projet de toile de jute qui était prévu depuis des années semble avoir été annulé pour diverses raisons.

Les règlements sur le lavage des bateaux seront plus vigoureusement mis en application cette année. Une signalisation permanente mettra en évidence les règlements et dirigera les plaisanciers vers le poste de lavage des bateaux situé à l'arrière du stationnement. Le règlement englobe les canots et les kayaks.

Il est recommandé d'adopter des règlements plus stricts pour les entrepreneurs en ce qui a trait à la sécurité et la responsabilité des chalands ainsi qu'à l'enlèvement des déchets de construction. Les permis pour les projets de constructions plus importants devront comprendre l'enlèvement des déchets.

Les activités du club

2018

Comme mentionné plus haut, les Amis du lac ont organisé au club un atelier sur le myriophylle à épi et un barbecue pour tous les participants de la journée sans moteur.

La famille Stretton/Warner a organisé une soirée d'artisanat au club pendant laquelle tous les enfants ont peint des écharpes en soie pour la fête des Mères de cette année (chanceuses, les mamans). De plus, Charlotte Stretton a donné une présentation audiovisuelle sur l'eau et le lac. Environ 30 enfants ont participé à l'activité et le tout a connu un franc succès.

2019

Les Amis du lac organiseront encore un dîner barbecue lors de la journée sans moteur qui aura lieu au club le 3 juillet à midi. Cette année, Martin Picard de [l'organisme Développement ornithologique Argenteuil \(DOA\)](#) donnera une présentation sur les principales espèces d'oiseaux dans de la région de Lac-des-Seize-Îles. Sa présentation portera sur le chant des oiseaux, des capsules vidéo et des photos des oiseaux de la région, des renseignements additionnels sur un habitat adéquat, la nidification, l'alimentation et la migration de nos oiseaux indigènes. Nous mettrons l'accent sur les plongeurs huards et sur la plateforme nouvellement installée. La présentation sera intéressante pour tous les âges et contiendra beaucoup de renseignements fascinants. Il y aura un jeu sur les oiseaux pour les enfants de huit ans et moins et un jeu-questionnaire sur la présentation pour le groupe de huit ans et plus, ceux qui obtiendront les meilleurs résultats pourront gagner des prix. Martin a déjà été enseignant et a de l'expérience à communiquer avec les enfants.

Martin étudie les oiseaux depuis qu'il a huit ans. Il détient une maîtrise de l'UQAM en biologie faunique. Il est aussi fondateur et directeur général de l'organisme DOA dont la mission est de développer le caractère ornithologique de tout le territoire de la MRC d'Argenteuil et des Laurentides, en favorisant l'accès, les connaissances et les intérêts pour les oiseaux et les enjeux qui y sont liés. Le DOA travaille avec les organismes locaux, régionaux et provinciaux des secteurs public et privé.

La présentation sera en anglais. Lors de la fin de semaine des Arts et de la culture, une présentation similaire sera donnée, celle-ci portera sur les façons d'attirer les oiseaux dans sa cour et d'aménager son espace extérieur en conséquence sera.

Annie Barbeau sera l'hôte de la soirée d'artisanat financée par les Amis du lac le 22 juillet. Le thème de la soirée sera les grenouilles. Ne manquez surtout pas cette belle activité.

Affaires municipales

Municipal Assessments

L'hiver dernier, les nouvelles évaluations foncières sont entrées en vigueur. Pour un bon nombre d'entre nous, l'augmentation de taxe était légèrement plus élevée ou un peu moindre. Toutefois, certains résidents ont reçu des

factures de taxes considérablement plus élevées. Si vous souhaitez contester votre facture de taxe foncière, laquelle est basée sur la valeur imposable de votre bien, nous vous prions de joindre Robert McCann, par courriel à robert.mccann@evimbec.ca, ou par téléphone au 450 229-6637 poste 116. La municipalité n'a aucunement participé aux évaluations foncières.

Quais

Un maximum de huit quais est prévu au budget pour remplacer les vieux quais instables. Pour la location des nouveaux quais, la priorité sera accordée aux personnes ayant des problèmes de mobilité.

La patinoire

Pendant l'hiver 2018, la municipalité a mené un sondage sur l'utilisation de la patinoire située dans l'espace vert devant l'édifice municipal. Le sondage n'a été envoyé qu'aux résidents permanents, et non aux résidents saisonniers.

Le résultat du sondage était que la majorité des gens étaient en faveur du démantèlement et de la vente de la patinoire. Le conseil des Amis du lac s'est opposé à l'exclusion des résidents saisonniers pour des raisons démocratiques. La patinoire figurait officiellement sur le calendrier du Club en tant qu'activité au village, c'est-à-dire une installation toute saison qui était utilisée par les contribuables, y compris les résidents saisonniers. Nous avons mené un sondage en ligne et le résultat était que la majorité des participants étaient en faveur de garder la patinoire. Si les résultats des deux sondages étaient combinés, le résultat aurait été de garder la patinoire.

À l'automne, nous avons présenté un document à la municipalité pour garder la patinoire. Nous avons reçu une réponse au milieu de l'hiver comme quoi le résultat du sondage des résidents permanents était valable. La structure a été démantelée et vendue. La volonté des contribuables saisonniers n'a pas été prise en compte.

Le plan d'urbanisme

Le plan que Corina Lupu a élaboré lorsqu'elle siégeait à l'administration précédente a finalement été entièrement accepté et, d'ici un mois, il sera entièrement approuvé et mis en oeuvre. Nous remercions Corina de son dévouement et des heures de travail qu'il a fallu pour finaliser le plan. Le ministre des Affaires municipales exige qu'un nouveau plan soit présenté tous les 10 ans. Il s'agit du premier plan depuis 2001.

Les garages à bateaux

Il se trouve que les garages à bateaux tels que nous les connaissons sont interdits dans notre MRC depuis de nombreuses années. Nous les construisons de façon illégale, mais nous pouvons conserver ceux qui sont déjà construits. Les règlements sont peut-être appropriés pour les lacs accessibles par routes ; notre lac est toutefois unique dans notre MRC puisqu'il n'est accessible que par bateau. Tout le monde dans notre collectivité en est conscient, y compris tout le conseil municipal. Ils travaillent activement en collaboration avec la MRC afin d'obtenir une exemption pour notre municipalité. Il existe un précédent pour ce genre d'exemption : la municipalité de Barkmere, dans la MRC située au nord de la nôtre, est exemptée. Comme c'est le cas pour notre lac, un grand nombre de maisons qui se trouvent à Barkmere ne sont accessibles que par bateau.

L'église

La municipalité est sur le point d'acheter, pour un dollar, l'église catholique située à côté de l'hôtel de ville. L'achat s'effectue malgré les objections de David Estall et Corina Lupu, les deux conseillers qui représentent la plus grande partie de la communauté des résidents saisonniers du lac. Ils fondaient leurs objections sur le fait que, selon eux, l'inspection de l'édifice n'était pas adéquate et que, en raison de notre assiette fiscale, nous ne serons pas en mesure de nous permettre le coût des rénovations futures. Le temps nous le dira !

Adhésion

Nous avons terminé l'année avec 114 membres, soit le même nombre qu'en 2017. Il s'agit de deux années records, mais s'est toujours bon d'être plus nombreux. Pour ce faire, nous acceptons maintenant les transferts électroniques de fonds pour payer les frais d'adhésion. Vous pouvez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : amisdulacdes16iles@gmail.com. Les frais d'adhésion sont les mêmes depuis 10 ans, c'est-à-dire 90 \$ pour trois ans ou 30 \$ pour une année.

Nous avons aussi mis à jour notre site Web afin de donner une meilleure idée de nos activités et de nos plans : <http://www.amisdulacdes16iles.org/?lang=fr>

Si vous lisez ceci, et que vous n'êtes pas encore membre, nous espérons que vous considérez vous joindre à nous. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web suivant :

<http://www.amisdulacdes16iles.org/wp-content/uploads/2019/05/Amis-membre-ship-form-2019.pdf>

Calendriers

Comme chaque année, nos calendriers ont connu un énorme succès, particulièrement grâce à la couverture arrière où figurait Donald Smithers, appelé aussi « l'homme de glace ». Il s'agissait du premier calendrier dans lequel figurait une personne en plus d'une décennie. Tous nos calendriers avaient été vendus à la mi-octobre.

La vente de calendriers est notre seule collecte de fonds et, ajoutée aux frais d'adhésion, elle constitue toutes nos recettes.

Les calendriers 2020 seront disponibles en juillet, nous espérons qu'ils le seront à notre AGA, le vendredi 19 juillet. Ils seront en vente lors d'activités importantes au Club et lors de la fin de semaine des Arts et de la culture de la municipalité. Vous pouvez aussi vous les procurer d'Élise Latour ou de Mary Campbell.

Le lac Louisa

L'hiver dernier, les résidents du lac Louisa ont dû faire face à la possibilité qu'un plan de développement de 20 ans d'une valeur de 2 milliards de dollars voie le jour dans leur collectivité. Voici le lien vers le site Web de l'Association des propriétaires du lac Louisa où vous trouverez beaucoup de renseignements sur le projet et sur le plan de résistance : <http://lac-louisa.ca/en/witri-opposition/>. Si le projet est approuvé, cela changera pour toujours leur collectivité. Et si une telle situation se produisait dans notre collectivité ? Nous devons suivre de près l'évolution de la situation.

Assemblée générale annuelle

Notre **assemblée générale annuelle** aura lieu le **vendredi 19 juillet à 19 h**. Nous espérons vous y voir.

Nous vous souhaitons un été merveilleux !